



**BLUE SEA**  
BEAU ET ACCUEILLANT  
DEPUIS 1899

---

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU  
MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil du 28 septembre 2021 à 19h00 au centre municipal situé au 10, rue Principale à Blue Sea.

**Sont présents :**

Monsieur Laurent Fortin	Maire
Monsieur Marc Lacroix	Conseiller Siège 3
Monsieur Gérard Lacaille	Conseiller Siège 4
Monsieur Paul Dénommé	Conseiller Siège 5
Madame Marielle Cousineau Fortin	Conseillère Siège 6

**Est absent :**

Monsieur Michael Simard	Conseiller Siège 1
-------------------------	--------------------

**Est aussi présent :**

Monsieur Christian Michel, directeur général.

**Ouverture de la séance :**

Formant quorum sous la présidence du Maire, Monsieur Laurent Fortin ce dernier déclare la séance ouverte à 19h10 devant aucun contribuable et présente l'ordre du jour qui suit :

**ORDRE DU JOUR**

**000 Ouverture de la séance**

0.1 Adoption de l'ordre du jour

**100 Loisirs et Culture**

1.1 Dépôt du rapport financier se terminant le 31 décembre 2020

1.2 Honoraires professionnels – Frais de vérification

**1000 Période de questions**

**1100 Fermeture de la séance**

**2021-09-197**

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Marc Lacroix et unanimement résolu :

QUE la séance extraordinaire du Conseil de ce 28 septembre 2021 soit ouverte à 19h10 sans contribuable.

**ADOPTÉE**



**BLUE SEA**  
BEAU ET ACCUEILLANT  
DEPUIS 1899

**2021-09-198**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Marc Lacroix et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour de cette séance extraordinaire du 28 septembre 2021 soit adopté tel que déposé par le Directeur général et Secrétaire-trésorier, Monsieur Christian Michel.

**ADOPTÉE**

**2021-09-199**

**DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNÉE 2020**

CONSIDÉRANT QUE suite à la vérification comptable 2020, la firme Lacroix et associés Inc. a dressé le rapport financier pour ce même exercice;

CONSIDÉRANT QUE le Directeur général a déposé le rapport financier 2020 ainsi que le rapport du vérificateur externe (C.M. art. 176.1);

CONSIDÉRANT QUE le rapport financier annuel au 31 décembre 2020 démontre un surplus (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de l'ordre de 357 282\$ ce qui porte l'excédent de fonctionnement non affecté à 448 561\$ au 31 décembre 2020;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gérard Lacaille et unanimement résolu :

QUE ce Conseil accuse réception du rapport financier 2020 et du rapport du vérificateur préparé et déposé par la firme Lacroix et associés Inc. ainsi que par le Directeur général, Christian Michel;

QUE ce Conseil autorise le paiement des frais reliés à la vérification de l'exercice financier 2020 au montant de 18 250.00\$ plus taxes applicables, incluant la facturation pour les travaux spéciaux;

QUE ce Conseil renouvelle le mandat de la firme Lacroix et associés Inc. pour assurer les services de vérification pour l'année 2021.

**ADOPTÉE**

Période de questions : aucune

**2021-09-200**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Paul Dénommé et unanimement résolu :

QUE la séance extraordinaire du Conseil de ce 28 septembre 2021 soit close à 19h45.

**ADOPTÉE**



**BLUE SEA**  
BEAU ET ACCUEILLANT  
DEPUIS 1899

---

Laurent Fortin  
Maire

---

Christian Michel  
Directeur général  
Secrétaire-trésorier

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS**

Je, soussigné, Christian Michel, Directeur général de la Municipalité de Blue Sea, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget pour l'ensemble des dépenses impliquées dans le présent procès-verbal.

Et j'ai signé ce \_\_\_\_\_ 2021.

---

Christian Michel  
Directeur général et Secrétaire-trésorier